

Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés **Sous-rubrique:** Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 23.03.2021, Publication répétée: 19.03.2021, 22.03.2021

Date d'échéance prévue: 19.03.2024 Numéro de publication: SR01-0000004444

Entité de publication

Charles Russell Speechlys AG, Zurich, succursale de Genève, rue du Prince 9-11, 1204 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus ADEYA SA avec RealTyme SA

3. Publication

Organisation transférante:

ADEYA SA CHE-113.723.189 Rue Saint-Louis 2 1110 Morges

Organisation reprenante:

RealTyme SA CHE-354.059.361 Clos-Belmont 12 1208 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 17.03.2021

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus). Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

17.06.2021 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Charles Russell Speechlys AG, Zurich, succursale de Genève rue de la Confédération 5, case postale 1364, 1211 Genève 1 120